Dispositif expérimental de transmission avant le départ à la retraite

Etablissement public - INRA - 2018



Comment organiser la transmission des savoirs et des compétences avant un départ à la retraite ? Découvrez la démarche mise en place à L'INRA.
Management
Île-de-France
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Description du projet

L'institut national de la recherche agronomique (INRA) propose aux ingénieurs en fin de carrière de produire un rapport d'activité visant à faire un bilan synthétique de leur parcours en développant notamment les moyens qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour transmettre leurs compétences et leurs connaissances.

Objectifs et finalités

Le dispositif expérimental intègre 4 objectifs correspondant à 4 étapes différenciées dans le temps :

1. Elaborer le fil conducteur de son rapport d'activités en visitant les différentes dimensions de l'activité professionnelle et en repérant celles qui font sens pour soi;
2. Elaborer une trame avancée de son rapport d'activité qui permette de poser les bases de sa contribution professionnelle jusqu'à son départ à la retraite;

3. Identifier les modalités de mise en œuvre de la transmission avant son départ en retraite ;
4. Au-delà des rapports d'activités, analyser la possibilité de valoriser des parcours exemplaires au travers de supports multimédias et numériques.

L'Inra souhaite qu'à l'issu du bilan de cette expérimentation, un déploiement du dispositif au sein de l'établissement puisse se faire, mais il propose également d'engager un partage réflexif dès la conception du dispositif pour un déploiement plus globalement au sein d'autres établissements de la fonction publique. C'est dans cet objectif que le comité d'organisation est élargi a des représentants de l'université Sorbonne-Université et que des contacts ont été pris auprès du CEA de Saclay et de l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

Organisation d'ateliers pour permettre aux agents volontaires d'élaborer une trame avancée de leur rapport d’activité en identifiant les modalités de mise en œuvre de la transmission avant leur départ en retraite.